

Projet pédagogique
2021

École des Devoirs
Laméa

INTRODUCTION

Notre école des devoirs a été créée dans le but de répondre aux demandes de nombreuses familles, pour la plupart immigrées depuis peu en Belgique et vivant dans le quartier du Pansy. L'équipe actuelle de l'a.s.b.l. Laméa poursuit le travail commencé en 1984 non seulement pour répondre à ces demandes récurrentes de parents ne pouvant correctement suivre la scolarité de leurs enfants, mais aussi pour aller au-delà de ces sollicitations, pour les enfants, pour aider, avec nos moyens, à ce que chacun d'entre eux puisse arriver jusqu'où cela lui serait possible d'aller, selon ses talents et ses désirs, malgré les mauvaises étoiles et pour le bien commun. L'école des devoirs du Pansy s'intègre dans le projet plus large de l'a.s.b.l. qui entend proposer dans la commune de Saint-Nicolas une série d'activités socio-culturelles destinées à divers publics.

HISTORIQUE

L'a.s.b.l. Laméa est l'héritière d'une vieille association qui avait été créée en 1926 par des membres de la paroisse du Lamay dans un but d'action social et caritative. En 2014, pour marquer une relance des activités de l'a.s.b.l. et un renouveau souhaités et engagés par une nouvelle équipe, « Les œuvres de la paroisse du Lamay » ont laissé place à « Laméa ». Laméa qui est l'ancien nom pour Lamay : « fin 16e s lieu dit terre emprès pansy j. à la vefve. 16ème siècle "A lamé" le laméa » Les activités proposées par Laméa et son école de devoirs répondent aux demandes exprimées d'une façon ou d'une autre par la population locale ou par différents acteurs sociaux (écoles, association Lire & écrire, I.N.A.S., Maison de quartier).

FINALITES

L'amour de la liberté, le respect d'autrui, le respect de soi, l'éducation et la conscience du monde dans la joie et la bonne humeur. A l'école des devoirs du Pansy nous essayons d'inculquer quelques valeurs fondamentales telles que le respect pour la vie, le partage, le respect de la liberté —en partie traduite dans la déclaration universelle des droits de l'homme—, la sienne et celle des autres. Nous essayons d'inculquer des règles de vies en société telles que la politesse, le respect de l'environnement, y compris le respect de l'environnement sonore... A l'école des devoirs du Pansy nous souhaitons encourager toutes ces qualités qui rendent la vie plus agréable et qui font de ceux qui les possèdent des êtres littéralement innocents, c'est-à-dire des êtres qui ne font pas de mal à autrui. Ces valeurs, ces règles, ne brident pas les enfants, elles les libèrent de l'égoïsme de chacun et de l'indifférence généralisée, ces règles et ces valeurs permettent le vrai vivre ensemble.

Les actions menées par notre école de devoirs ont des finalités éducatives, au sens de l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux... » Aussi, nous encourageons la découverte de l'histoire et de toutes les cultures, y compris occidentale. Nous voulons susciter la curiosité des enfants, développer leur esprit critique et favoriser leur sensibilité esthétique. En outre, nous souhaitons développer chez les enfants l'estime de soi, mais pas leur orgueil ! Puisque les actions menées par notre école de devoirs ont pour finalité de participer à l'épanouissement des enfants, des activités purement ludiques leur sont proposées ; c'est-à-dire des activités non imposées, plaisantes, sans lien avec la scolarité, inutiles1... Mais qu'un enfant joue ou travaille, quand il est bien encadré, un enfant apprend.

MISSIONS

Notre école de devoirs répond aux missions telles que définies dans le décret relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs :

- Favoriser le développement intellectuel de l'enfant, notamment par l'accompagnement aux apprentissages, à sa scolarité et par l'aide aux devoirs et travaux à domicile ;
- Favoriser le développement et l'émancipation sociale de l'enfant ;
- Favoriser la créativité de l'enfant ainsi que son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

OBJECTIFS GENERAUX

- Diviser chaque jour d'ouverture de l' EDD en un temps pour travailler et un temps pour s'amuser ;
- Proposer un accompagnement individualisé pour le travail scolaire et/ou un accompagnement aux apprentissages, y compris l'accompagnement des plus jeunes dans l'apprentissage de la lecture ;
- Proposer aux enfants des activités extrascolaire, y compris des activités culturelles ou ludiques ;
- Proposer un accueil particulier pour les plus jeunes enfants ;

- Accueillir les enfants dans un environnement agréable, entre autres choses en offrant un encadrement respectant le ratio moyen de trois enfants pour au moins un adulte.

Proposer des activités extrascolaires de qualité

A l'école des devoirs Laméa, toute activité extrascolaire tend de manière générale à favoriser l'épanouissement de l'enfant et vise en particulier un des objectifs suivants : 1. améliorer la capacité de lecture, 2. améliorer le comportement en groupe, 3. favoriser un état d'esprit propice à l'apprentissage et/ou à la curiosité, 4. favoriser l'ouverture d'esprit et l'esprit de tolérance, 5. offrir aux enfants un moment de détente et de plaisir

Offrir un soutien scolaire

Nous aidons les enfants à faire leurs devoirs scolaires (faire ses devoirs et apprendre ses leçons), entre autres choses en leur offrant la possibilité de jouir d'un bon environnement de travail, —et donc du silence, avant tout— ou de l'aide d'un adulte compétent, ne perdant jamais de vue qu'un devoir doit être fait par l'enfant tout en lui permettant parfois de sortir d'une erreur causée par la distraction ou, plus grave, l'incompréhension d'un énoncé... Dans la mesure du possible, nous essayerons de vérifier que les enfants qui ont des leçons à apprendre essaient effectivement de les apprendre (dans cette perspective et si cela présente une réelle utilité, du travail complémentaire pourra être fourni par l'école de devoirs. Il s'agit, par exemple, du cas d'un enfant qui veut se préparer à une évaluation sur les types de phrases alors qu'il ne dispose d'aucune synthèse ni d'aucun exercice pour ce faire et que nous essayerons donc d'aider grâce aux outils que nous avons acquis pour cette raison, comme des manuels scolaires conformes aux programmes belges...).

Proposer un accueil particulier pour les plus jeunes enfants

En ce qui concerne les plus jeunes enfants (1ère et 2ème année primaire), un accompagnement individuel est organisé. Principalement, il s'agit de leur faire la lecture, de les faire lire un peu eux-mêmes, quand ils en sont capables, de leur demander de raconter leur journée. Ensuite, les parents qui le souhaitent reprennent leur(s) enfant(s) de première année chez eux. Les enfants qui restent jouent, dessinent, colorient, participent aux activités préparées par les animateurs ou se reposent en attendant leurs parents. Malgré que leur présence monopolise tout le temps d'un animateur, l'école de devoirs Laméa tient à accueillir ces jeunes enfants afin de participer à son échelle à la lutte contre l'illettrisme et prévenir des problèmes qui y sont liés et que l'on rencontre malheureusement tous les jours avec des enfants plus âgés.

Mettre à disposition un environnement agréable

Par expérience nous savons comme il est difficile de bien accueillir les enfants après l'école. Pour ce faire, nous agissons sur un des éléments principaux influençant directement les conditions d'accueil : le nombre d'adultes accueillant et celui d'enfants accueillis. Concernant les adultes, notre équipe d'animateurs professionnels étant restreinte, nous faisons appel à des bénévoles particulièrement dévoués et généreux, sans qui l'école de devoirs ne pourrait être qu'une étude dirigée... Concernant le nombre d'enfants, l'équipe de l'asbl Laméa a décidé de diminuer sensiblement la capacité d'accueil de son école de devoirs jusqu'à un seuil qui rende possible la réalisation des objectifs fixés dans ce projet pédagogique

MOYENS HUMAINS

Taux d'encadrement

Le nombre d'accompagnants varie entre 3 et 4 pour un groupe de 10 à 12 enfants.

Qualification du personnel

Les animateurs employés par Laméa et le coordinateur de l'école de devoirs sont qualifiés selon les critères de l'ONE : ils disposent d'une expérience en école de devoirs et/ou d'un bagage de formation adéquat. Nos animateurs volontaires sont au moins diplômés de l'enseignement primaire et maîtrisent la langue française. Ils accompagnent les enfants dans leurs apprentissages, leur scolarité et leur procurent une aide aux devoirs. Le coordinateur est diplômé universitaire (licencié en sciences politiques et agrégé de l'enseignement secondaire supérieur) et bénéficie d'une expérience de plusieurs années dans l'animation de jeunes enfants. Des formations externes et internes utiles au travail en école de devoirs seront proposées aux animateurs (cf plan d'action annuel).

Réunions

Le coordinateurs et les animateurs tiennent entre eux des réunions-bilans informelles presque quotidiennement, après ou avant l'école de devoirs. Deux grandes réunions sont organisées durant l'année scolaire. La première a lieu avec les parents, le coordinateur du projet, un ou plusieurs animateurs de l'école de devoirs et un représentant de l'a.s.b.l. (délégué(e) à la gestion journalière ou administrateur de l'a.s.b.l.). Cette réunion a pour objectif d'impliquer les parents dans les activités de l'école de devoirs, de les informer des nouveautés, du plan d'action annuel, etc. Cette réunion est aussi faite pour donner aux parents un espace de parole différent de celui qu'ils ont quotidiennement, à l'école de devoirs, au moment d'y déposer leur(s) enfants ou de le(s) y reprendre. L'autre réunion est organisée en fin d'année (décembre ou janvier). Elle concerne les

animateurs et le coordinateur de l'école de devoirs.

MOYENS MATERIELS

L'espace de vie

L'école de devoirs se situe au numéro 294 de la rue Pansy, où tout le rez-de-chaussée historique du bâtiment est à la disposition des enfants et des animateurs. Derrière les vitres de la façade, les bureaux des employés font tampon entre la rue et l'espace de vie des enfants, qui commence derrière leur bibliothèque bien fournie par une généreuse donatrice... Les enfants peuvent être répartis dans deux salles, et ainsi, au moment du travail, bénéficier d'un environnement assez calme. La première salle, côté rue, contient la bibliothèque et tout le matériel pédagogique et ludique. La seconde salle est la salle de projection du ciné-club-junior.

Nos bâtiments sont équipés de plusieurs toilettes pour les garçons et pour les filles. Une des deux salles est équipée d'un évier et d'une trousse de secours complète. Les activités sportives ont lieu à l'arrière du bâtiment, dans la salle des fêtes ou sur la terrasse. A l'extérieur, une petite plaine de jeux accueille les enfants dès le printemps. Nous disposons aussi d'une grande cuisine équipée pour animer des ateliers culinaires fort appréciés par les enfants... L'a.s.b.l. Laméa assure que les bâtiments où les enfants sont accueillis répondent aux normes sanitaires et de sécurité.

Bibliothèque, ludothèque, matériel de créativité

Notre bibliothèque contient des livres pour enfants (littérature jeunesse, contes et fables classiques, bandes dessinées...) —que ceux-ci peuvent emprunter gratuitement—, d'outils pédagogiques (bouliers, mappemonde, horloges factices, ardoises, réglottes des nombres, dictionnaires, Bescherelle, « Alpha » et autres manuels scolaires). Des armoires contiennent tout le matériel de bricolage nécessaire aux ateliers créatifs proposés aux enfants, ainsi que des jeux de société. Les animateurs disposent d'une photocopieuse et d'un accès à internet... Des abécédaires, des cartes géographiques, etc. sont accrochés sur les murs.

ACCESSIBILITE

À condition que les parents et leurs enfants acceptent notre règlement d'ordre intérieur, les enfants sont accueillis dans notre école de devoirs sans discrimination aucune. La seule distinction que nous opérons entre les enfants est faite pour donner, au moment des inscriptions, la priorité aux frères et sœurs de ceux fréquentant déjà l'école des devoirs, puis, en cas de demandes trop nombreuses, pour donner priorité aux enfants les moins âgés. Dans les faits, quotidiennement, nous accueillons principalement des enfants du quartier ou fréquentant la plus proche école communale.

Enfin, nous ne pouvons malheureusement prendre en charge un enfant handicapé si son handicap nécessite des moyens matériels et professionnels spécifiques.

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école reçoivent le projet pédagogique et le ROI accompagnés d'explications données par le coordinateur de l'école de devoirs. S'il le souhaitent, les parents emportent ces documents et la fiche d'inscription chez eux ; s'ils n'ont plus de questions, ils rapportent plus tard la fiche d'inscription dûment remplie. Afin de couvrir les frais d'assurance, une partie des frais de photocopieuse et du matériel destinée aux atelier créatifs, une petite participation annuelle est demandée aux parents pour chaque enfant inscrit à l'école de devoirs. Le montant de cette participation est précisé dans le R.O.I .

PARTENAIRES

Écoles

Cette partie sera complétée à nouveau plus tard.

Cfr. Document sur les améliorations à apporter.

Parents

Hormis la réunion annuelle (cf. Réunions), le coordinateur ou les animateurs informent les parents des activités auxquelles leurs enfants se sont adonnés pendant qu'ils étaient à l'école de devoirs. Le coordinateur ou les animateurs informent particulièrement les parents ne comprenant pas le français des messages qui leur sont éventuellement adressés dans le journal de classe de leurs enfants. Puisque les animateurs ignorent, en général, la langue parlée par les parents ne connaissant pas le français, ce sont certains des parents bilingues qui jouent avec plaisir le rôle de traducteurs... Ainsi, la communication passe parfois mieux à l'école de devoirs qu'à l'école où les parents reprennent leurs enfants hors de la classe, donc sans rencontrer les instituteurs... Tous les parents sont invités à discuter avec les animateurs et le coordinateur de l'école de devoirs, que ce soit au sujet de leurs enfants ou de l'école de devoirs. Toutes les critiques sont les bienvenues, tous les encouragements et toutes les suggestions aussi .

Autres partenaires

L'administration communale nous autorise à faire la publicité de nos activités au sein de ses écoles et via l'affichage et le "toutes boîtes".

Nous participons au plan de cohésion social. Laméa est membre de la sous-commission jeunesse. La Commission Vivre Ensemble a en partie financé le ciné-club-junior.